

Colloque organisé par MARIE-ANNE COHENDET, Directrice du département de  
droit public et droit fiscal de l'EDDS et Professeure à l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

*avec le concours de*

L'Ecole doctorale de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
(EDDS)

L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS)

Le Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE)

La Société française pour le droit de l'environnement (SFDE)

L'Ecole doctorale de droit de Nice (ED-DESPEG)

La Fondation de l'écologie politique

La Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et pour l'homme

*La pensée écologique*

~\*~

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE :

MICHEL PRIEUR, Professeur honoraire à l'Université de Limoges

DOMINIQUE BOURG, Professeur à l'Université de Lausanne

PASCALE STEICHEN, Professeure à l'Université Côte d'Azur

BASTIEN FRANÇOIS, Professeur à l'Université Paris 1

PIERRE BRUNET, Professeur à l'Université Paris 1

Inscription obligatoire (gratuite) **avant le 1er mars:**  
[droitconstit.environnement2018@gmail.com](mailto:droitconstit.environnement2018@gmail.com)

# DROIT CONSTITUTIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT, REGARDS CROISES

6 et 7 mars 2018

**Hôtel de Lauzun**  
Salle des Gardes  
17 quai d'Anjou 75004 Paris

Mardi 6 mars

## DISCOURS D'ACCUEIL

**14h00** : FRANÇOIS-GUY TREBULLE, Professeur, Directeur de l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**14h10** : DOMINIQUE ROUSSEAU, directeur de l'ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## INTRODUCTION

**14h20** : Constitution et Environnement, symbiose et apports mutuels, MARIE-ANNE COHENDET, Professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## Ière PARTIE

### L'EMERGENCE D'UN DROIT CONSTITUTIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT

#### 1<sup>er</sup> thème : ORGANISATION DES INSTITUTIONS ET ENVIRONNEMENT

##### 1<sup>er</sup> PANEL : DEMOCRATIE ET ENVIRONNEMENT

###### Flux et reflux de la démocratie environnementale

*sous la présidence de Michel TROPER, Professeur honoraire à l'Université Paris-Nanterre*

**14h45** : De la démocratie environnementale en Amérique, émergence et régression, JAMES MAY, Professeur à l'Université du Delaware, (Etats-Unis)

**15h00** : Démocratisation et constitutionnalisation de l'environnement au Brésil, PAULO AFFONSO LEME MACHADO, Professeur à l'Université Méthodiste de Piracicaba (Brésil)

**15h15** : L'avènement du constitutionnalisme environnemental en Tunisie, LEILA CHICKAOUI-MAHDAOUI, Professeure à l'Université Tunis-Carthage, membre de l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de lois (IPCCPL) (Tunisie)

**15h30** : Discussion avec ELEANOR MITCH, Doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débat : 15h45–16h15

Pause : 16h15–16h30

###### De nouvelles institutions pour la démocratie environnementale ?

*sous la présidence de Michel PRIEUR, Professeur honoraire à l'Université de Limoges*

**16h30** : De nouvelles formes de démocratie pour l'élaboration de la Charte de l'Environnement, DOMINIQUE BOURG, Professeur ordinaire à l'Université de Lausanne,

ancien membre de la Commission Française du Développement Durable

**16h45** : La diversité des techniques de démocratie environnementale en Amérique Latine, PEDRO CURVELLO SAAVEDRA AVZARADEL, Professeur de droit à l'Université Fédérale Fluminense (Brésil)

**17h00** : Quels chantiers institutionnels pour une République écologique ? BASTIEN FRANÇOIS, Professeur de Sciences politiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**17h15** : Démocratie participative et Assemblé citoyenne du futur, LOÏC BLONDIAUX, Professeur de sciences politiques à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

**17h30** : Discussion avec MARINE FLEURY, Docteure de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débat : 17h45–18h30

Fin de la 1ère journée : 18h30

-----X-----

Mercredi 7 mars

##### 2<sup>e</sup> PANEL : SEPARATION DES POUVOIRS ET ENVIRONNEMENT

*sous la présidence de Jean GICQUEL, Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

###### Séparation horizontale des pouvoirs

**9h00** : Des juges puissants dans différents pays d'Amérique Latine, MARLENE DAMIDAUX, Doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

###### Séparation verticale des pouvoirs : diversité des situations et freins à la révision de la Constitution dans les Etats fédéraux

**9h15** : Les exemples de l'Allemagne et des Etats-Unis, JOCHEN SOHNLE, Professeur à l'Université de Lorraine

**9h30** : L'exemple du Canada, PAULE HALLEY, Professeure à l'Université de Laval au Québec (Canada)

###### Séparation entre l'Etat et d'autres entités : l'émulation entre Etat et organisations supra- et extra- Etatiques (ONG)

**9h45** : Droit international et droit constitutionnel de l'environnement, de Rio au 3ème pacte International relatif au droit des êtres humains à l'environnement, HUBERT DELZANGLES, Professeur à l'IEP de Bordeaux

**10h00** : Discussion avec BENJAMIN POUCHOUX, Doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débat : 10h30–10h45  
Pause : 10h45–11h

## **2e thème : DROITS ET PRINCIPES CONSTITUTIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT**

*sous la présidence de Jacqueline MORAND-DEVILLER, Professeure émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et Maryse DEGUERGUE, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

### **1<sup>er</sup> PANEL : LES DROITS CLASSIQUES APPLIQUES A L'ENVIRONNEMENT**

**11h00** : La Convention européenne des droits de l'homme et l'environnement, JEAN-PIERRE MARGUENAUD, Professeur à l'Université de Limoges

**11h15** : Du droit constitutionnel classique à la doctrine du public trust aux Etats-Unis, ERIN DALY, Professeure à l'Université du Delaware (Etats-Unis)

### **2<sup>e</sup> PANEL : DE NOUVEAUX DROITS ET PRINCIPES POUR L'ENVIRONNEMENT**

**11h30** : Les droits, devoirs et principes environnementaux reconnus par les constitutions dans le monde, JAMES MAY et ERIN DALY, Professeurs à l'Université du Delaware (USA)

**12h00** : Les droits procéduraux, JULIEN BETAÏLLE, Maître de conférences à l'Université de Toulouse 1 Capitole

**12h15** : La reconnaissance progressive du principe de non-régression, MICHEL PRIEUR, Professeur émérite à l'Université de Limoges

**12h30** : Discussion et débat : Inscrire le Climat dans la Constitution ?

Pause-repas : 13h00–14h15

## **IIe PARTIE L'EFFECTIVITE CROISSANTE DU DROIT CONSTITUTIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT**

### **1<sup>er</sup> thème : UNE APPLICATION REELLE AUX QUATRE COINS DE LA PLANETE**

*sous la présidence de Julie BENETTI, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**14h15** : L'invocation croissante du droit constitutionnel environnemental dans le contentieux climatique, CHRISTEL COURNIL, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris Nord 13

**14h30** : La RSE saisie par le droit constitutionnel de l'environnement, MARIANA DIAMANTINO DE SOUZA OLIVEIRA, Doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **2e thème : DES JUGES DE PLUS EN PLUS SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT**

*sous la présidence de JULIE BENETTI, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**14h45** : Le rôle de la Cour Constitutionnelle dans la formation du droit de l'environnement en Italie, ALBERTO LUCARELLI, Professeur à l'Université Federico II de Naples (Italie)

**15h00** : Des juges très innovants au Brésil, PAULO AFFONSO LEME MACHADO, Professeur à l'Université Méthodiste de Piracicaba (Brésil)

**15h15** : Des innovations jurisprudentielles en Inde : l'attribution de la personnalité juridique à des fleuves, PIERRE BRUNET, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**15h30** : Discussion avec BRICE LANIYAN, Doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pause : 15h45–16h00

### **3e thème : DES JUGES ENCORE TROP HESITANTS EN FRANCE**

*sous la présidence de Marie-Anne COHENDET, Professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**16h00** : La Charte de l'environnement devant le Conseil constitutionnel, PATRICIA RRAPI, Maître de conférences à l'Université Paris-Nanterre

**16h15** : La Charte devant le juge administratif : une appropriation inachevée ?, SIMON JOLIVET, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

**16h30** : La Charte devant les tribunaux judiciaires, un contentieux en voie de développement, PASCALE STEICHEN, Professeure à l'Université Côte d'Azur

Débat 16h45–17h30

### **SYNTHESE ET CONCLUSION**

*par François OST,  
Professeur ordinaire à l'Université St Louis (Bruxelles) et  
Professeur honoraire à l'Université de Genève*

Clôture du colloque 18h30.